

	Pr 185 – Publier les directives, guides et grilles d'évaluation	
	Responsable qualité	30.06.2025

Chaque épreuve, notamment celles de promotion et de certification, est placée sous la responsabilité d'un.e responsable. La liste des épreuves et des responsables concerné.e.s figure ci-dessous.

Le.la responsable est propriétaire des directives, guides et grilles d'évaluation et s'assure leur mise à jour.

Avant la mise à disposition de l'un de ces documents sur Intranet et Moodle, ce dernier doit avoir été validé par la direction.

Après validation, le.la responsable transmet le document au.à la responsable qualité, qui met ou remplace le document dans le format approprié sur Moodle et Intranet et actualise le répertoire qualité.

Une copie originale de l'ensemble de ces documents est toujours disponible auprès de la direction.

Épreuve	Responsable
Re300 – Règlement d'admission – filière EDE	Directeur.trice
Re301 – Règlement d'admission – filière AC	Directeur.trice
Re320 – Règlement de formation, promotion et qualification – filière EDE	Directeur.trice
Re321 – Règlement de formation, promotion et qualification – filière AC	Directeur.trice
Re324 – Directives de la procédure de promotion et de qualification – filière EDE	Directeur.trice
Re3342 – Directives de la procédure de promotion et de qualification – filière AC	Directeur.trice
Re355 – Directives EDR	Répondant.e EDR
Ensemble des directives et conventions de la pratique professionnelle (en stage ou en emploi) – filière EDE	Responsable de formation pratique EDE
Ensemble des directives et conventions de la pratique professionnelle (en stage ou en emploi) – filière AC	Répondant.e de la filière AC et de la formation pratique AC
Re 370 – Directives du travail de diplôme (TD) – filières EDE et AC	Répondant.e du travail de diplôme (TD)
Re 360 – Directives du Dossier de Démonstration de Compétences (DDC) – filières EDE et AC	Répondant.e e-portfolio et DDC